

La FISAF, acteur majeur de la coopération autour des compétences des personnes accompagnées

Le MIC Mon Inventaire de Compétences

Pour mettre les projets de vie et les compétences des personnes au centre de l'accompagnement.

QU'EST-CE QUE LE MIC ... ?

UN OUTIL

A l'intention de la personne accompagnée, sa famille, permettant de la situer à partir de l'acquisition des compétences psychosociales :

- Celles acquises telles qu'observées par la personne, sa famille
- Celles à acquérir au cours de l'étape de vie, telles que la personne accompagnée se les représente, les voit et correspondant à ses aspirations

UN OUTIL

Permettant le dialogue, l'échange et la collaboration entre personnes accompagnées, familles, aidants et professionnels

Facilitant l'expression des compétences et des conditions dans lesquelles elles s'exercent, des aspirations, des attentes et des besoins de la personne et de sa famille

UN OUTIL

Permettant aux professionnels d'apprendre à connaître la personne et ainsi **orienter leur champ d'intervention, en fonction de ses compétences, aspirations, attentes, besoins et de son environnement.**

UN PEU D'HISTOIRE

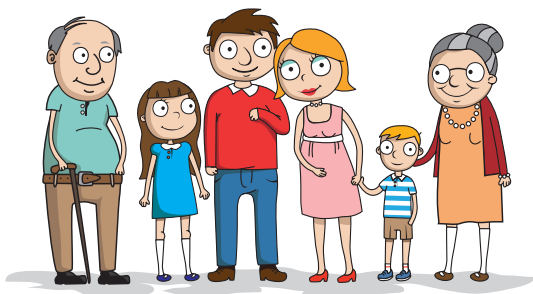
Né de la volonté de la **FISAF** d'avoir une entrée par la **valorisation** des compétences de la personne en situation de handicap, le **MIC** a été réalisé par une équipe **interdisciplinaire** et supervisé par les membres du **Conseil Scientifique** de la Fédération.

Testé auprès de **plus de 15 établissements** adhérents, le déploiement a débuté en 2012.

Aujourd'hui le MIC est **utilisé par plus de 250 professionnels** en France, dans le secteur de la déficience sensorielle mais aussi par d'autres acteurs du secteur médico-social.

Il existe plusieurs livrets du MIC, couvrant les huit étapes de vie.

Ces livrets sont téléchargeables dès le jour de la formation sur la plateforme présente sur le site internet www.fisaf.asso.fr



SE FORMER A L'OUTIL

La FISAF organise des formations ayant pour objectifs de :

- Mettre en place un travail de coordination entre usager, famille et professionnels
- Maîtriser l'utilisation du Livret Pédagogique du MIC
- Valoriser la personne dans ses capacités et compétences
- Accompagner la personne dans la réflexion autour des paramètres personnels et environnementaux permettant l'apprentissage de compétences et leurs déploiements
- Savoir identifier les besoins de l'utilisateur en fonction des éléments de l'outil pédagogique

ORGANISATION DE LA FORMATION

Lieu : Ces journées de formation ont lieu au sein des établissements afin de pouvoir regrouper des professionnels issus d'un ou plusieurs services et faciliter ainsi le déploiement au sein de l'organisation.

Durée : 3 jours (2 jours + 1 journée à distance, pour approfondissement et réponses aux expériences rencontrées)

**Il est recommandé
de réaliser la formation
MIC puis la formation PPA**

Formation sur 5 jours :
2 jours MIC + 2 jours PPA
+ 1 jour d'approfondissement

**Pour plus
d'informations**
contacter le Centre de
ressources de la FISAF

Caroline FERCHAUD
c.ferchaud@fisaf.asso.fr
05 57 77 48 33